

**Association MISSION LOCALE
DU PAYS DE CAUX
VALLEE DE SEINE**

**Maison des compétences
Parc d'activité du Manoir**

76170 LILLEBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2011

Association MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE
Maison des compétences - Parc d'activité du Manoir
76170 LILLEBONNE

Association déclarée à la sous-préfecture du Havre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale du 5 Juin 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Association MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 14 Mars 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La trésorerie constitue un poste significatif à l'actif du bilan. Au niveau du compte de résultat, les produits de subvention constituent un poste important.

Nous avons validé la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ces postes par des contrôles spécifiques. Ainsi, nous avons :

- procédé à des demandes de confirmation directe des banques ;
- analysé les octrois de subventions et les conventions signées avec les partenaires financiers,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

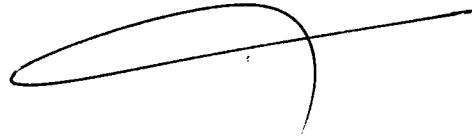
<p>III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES</p>

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont Saint Aignan,
Le 16 Avril 2012

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	111 599	79 703	31 896	41 760
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 599	79 703	31 896	41 760
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	514		514	368
Immobilisations financières	514		514	368
ACTIF IMMOBILISE	112 112	79 703	32 410	42 127
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	82 736		82 736	79 918
Créances	82 736		82 736	79 918
Valeurs mobilières de placement	83 304		83 304	84 994
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	150 323		150 323	247 907
Trésorerie	233 627		233 627	332 901
ACTIF CIRCULANT	316 363		316 363	412 818
Charges constatées d'avance	9 412		9 412	10 062
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	9 412		9 412	10 062
TOTAL DE L'ACTIF	437 887	79 703	358 185	465 007

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 622	7 622
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 183	64 183
Report à nouveau	65 905	62 035
Résultat de l'exercice	8 100	3 870
Subventions d'investissement	11 033	13 283
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	156 844	150 994
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	1 000	
Provisions pour charges	34 260	28 780
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 260	28 780
Fonds dédiés sur subventions	1 893	63 920
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	1 893	63 920
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	401	622
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 689	43 959
Dettes fiscales et sociales	118 098	119 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		57 667
DETTES	164 188	221 313
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	358 185	465 007

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNANTél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 967 808

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 049 840	1 100 448
Reprises et Transferts de charge	6 313	6 749
Cotisations		
Autres produits	591	
Produits d'exploitation	1 056 744	1 107 196
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	281 277	243 884
Impôts et taxes	57 574	54 611
Salaires et Traitements	541 994	525 994
Charges sociales	220 176	211 213
Amortissements et provisions	22 661	12 997
Autres charges		
Charges d'exploitation	1 123 683	1 048 699
RESULTAT D'EXPLOITATION	-66 939	58 497
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 100	1 077
Charges financières		
Résultat financier	1 100	1 077
RESULTAT COURANT	-65 839	59 574
Produits exceptionnels	12 056	8 369
Charges exceptionnelles	144	153
Résultat exceptionnel	11 912	8 216
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	63 920	
Engagements à réaliser	1 893	63 920
EXCEDENT OU DEFICIT	8 100	3 870

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 987 808

Annexe

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MISSION LOCALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 358 185 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 8 100 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL AGICOM
Au capital de 30 000 €
Commissariat aux Comptes
6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN
Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 987 806

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Mise à disposition gratuite de 4 bureaux pour l'antenne permanente par la municipalité de Bolbec.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau ainsi que d'une conseillère, à raison d'un quart E.T.P. (Equivalent Temps Plein), par la municipalité de Notre Dame de Gravenchon.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau à Caudebec en Caux à la maison des services publics pour les permanences par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.
- Mise à disposition d'un bureau 1 journée tous les 15 jours par la commune de la Malleraye/Seine.
- Mise à disposition d'un bureau à Fauville en Caux, à raison d'environ 3 jours par semaine, par la Communauté de Communes Coeur de Caux.
- La Communauté de Communes Caux Vallée de Seine met gratuitement à la disposition de l'association un local d'une superficie de 279 m² avec convention pour un règlement des charges négocié à partir de janvier 2011.

SARL AGICOM
Au capital de 30 000 €
Commissariat aux Comptes
6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN
Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 068		4 068	
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 017			12 017
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 300	6 318	10 035	99 582
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	119 385	6 318	14 104	111 599
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	368	146		514
Immobilisations financières	368	146		514
ACTIF IMMOBILISE	119 752	6 464	14 104	112 112

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Acquisitions		6 318	146	6 464
Augmentations de l'exercice		6 318	146	6 464
Cessions		14 104		14 104
Diminutions de l'exercice		14 104		14 104

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions sorties reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles (I)				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels	4 068		4 068	
Install. générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	12 017			12 017
Matériel de bureau et informatique , mobilier	61 540	16 181	10 035	67 686
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles (II)	77 625	16 181	14 104	79 703
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	77 625	16 181	14 104	79 703

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 987 806

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	514		514
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	82 736	82 736	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 412	9 412	
TOTAL	92 661	92 148	514
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.	82 736
Total	82 736

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	28 780	5 480			34 260
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	63 920	2 893	63 920		2 893
Total	92 700	8 373	63 920		37 153
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 373	63 920		
Financières					
Exceptionnelles		1 893			

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	401	401		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	45 689	45 689		
Dettes fiscales et sociales	118 098	118 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 188	164 188		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	45 689
CONGES A PAYER	40 892
ORG.SOC. CH./CONGES	19 833
Total	106 414

SARL AGICOM
 Au capital de 30 000 €
 Commissariat aux Comptes
 6, rue Pierre Gilles de Gennes
 76130 MONT SAINT AIGNAN
 Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
 R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	9 412		
Total	9 412		

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Tableau des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Plan de relance	10 000	63 920	63 920	1 893	1 893
Total	10 000	63 920	63 920	1 893	1 893

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R C S ROUEN B 394 967 806

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2 157 heures dont 2 120 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts dirigeants (bureau de l'association) en 2011.

De plus, mentionner la rémunération de la directrice, seule cadre dirigeant de l'association, reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

SARL AGICOM
 Au capital de 30 000 €
Commissariat aux Comptes
 6, rue Pierre Gilles de Gennes
 76130 MONT SAINT AIGNAN
 Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
 R.C.S. ROUEN B 394 967 806

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	104 180	65 345
Dons en nature		
Total	104 180	65 345
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	50 030	7 735
Prestations		
Personnel bénévole	54 150	57 700
Total	104 180	65 435

Détail des contributions volontaires en nature :

	31/12/2011	31/12/2010
Mise à disposition de locaux à Bolbec :	6 515 €	5 620 €
Mise à disposition de locaux à Cœur de Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Caudebec en Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Notre Dame de Gravenchon :	805 €	805 €
Mise à disposition de locaux à Lillebonne - Maison des compétences :	41 400 €	
Mise à disposition de personnel par la ville de Notre Dame de Gravenchon :	3550 €	7 100 €
Mise à disposition de personnel par Pôle Emploi :	50 600 €	50 600 €

Autres informations

SARL AGICOM
Au capital de 30 000 €
Commissariat aux Comptes
6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN
Tél : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89
R.C.S. ROUEN B 394 967 806